

**Conseil d'administration
Lundi 14 décembre 2020
Parentis en Born
Relevé de décisions**

Etaient présents

Madame Hélène LARREZET, Madame Florence GUERRO, Madame Françoise DOUSTE, Madame Nathalie LARRUE SOUBAIGNE, Madame Marie Françoise NADAU, Monsieur Bernard COMET, Monsieur Vincent CASTAGNEDE, Monsieur Benjamin BARDES, Monsieur Gérard VIGIER, Madame Sylvie LEGRAND, Madame Laure PINCE, Monsieur Philippe PASCUTTO, Monsieur Alain RAMAZEILLES, Madame Sandrine THOMAS, Madame Michèle PETITTEVILLE, Monsieur Maurice ETIENNE, Madame Fabienne CAUCHOIS, Monsieur Jérôme LAFAYE, Monsieur Joseph CHARPENTIER, Madame Laëtitia LAURENT, Madame Anne Laure BEZIAT, Madame Catherine LAFFORGUE, Monsieur Dominique MIGALEDU-BOULESTEIX, Madame Sylvie POUMEYRAU VEYRIER, Monsieur Christian EMIN, Monsieur Laurent PITOUS, Madame Sabrina MORPAN.

Etaient excusés

Monsieur Karl BOSSCHAERTS (pouvoir à Madame PETITTEVILLE), Monsieur Philippe DOMINGO (pouvoir à Madame LARREZET), Madame Sabine BUBIEN-VIU (pouvoir à Monsieur CASTAGNEDE)

(1) Présents	(2) Excusés	(3) Pouvoirs
27	3	3
(1) + (3) = 30 <i>Quorum atteint</i>		

Ordre du jour :

- 1) Point à date dossiers en cours
- 2) Atterrissage budgétaire 2020 à date
- 3) Plan d'actions 2021
- 4) Budget 2021
- 5) Convention d'objectifs 2021-2023 CDC Grands Lacs
- 6) Questions diverses

6.1 Appel à projets Régional : « favoriser et soutenir les plateformes locales / territoriales de place de marché ».

1) Point à date dossiers en cours

A partir d'une vidéo projection présentée aux participants (et postée sur l'espace pro dédié aux administrateurs), il a été procédé à un point à date sur le déploiement de la plateforme jeconsommebiscagrandslacs.fr.

Les membres du Conseil d'administration ont été sollicités afin de relayer la campagne d'inscription des acteurs économiques sur la plateforme.

Les membres présents ont demandé si des premières données liées au chiffre d'affaires généré étaient connues. Il a été précisé en réponse que l'OT n'avait pas directement de retour car les transactions s'effectuent directement entre le client et le prestataire (système de click and collect). Toutefois le back office de la plateforme va permettre de suivre le volume des sollicitations émises par les clients en ligne.

2) Atterrissage financier 2020 à date

A partir du document de travail spécifique remis à chaque participant, il a été procédé à la présentation de l'atterrissage budgétaire 2020 (à date) et au commentaire des écarts par grands postes entre le prévisionnel 2020 et l'atterrissage à date (au 14 décembre 2020).

Il a été rappelé qu'un bilan financier détaillé de l'exercice clos au 31 décembre 2020 sera élaboré avec l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes et sera soumis au Conseil d'administration durant le premier semestre 2021.

L'atterrissage à date présente la synthèse suivante :

	Budget 2020	Atterrissage au 14 décembre 2020
Charges	1 024 738 €	923 587 €
Produits	1 024 738 €	991 028 €
Résultat	0 €	+ 67 441 €

3) Plan d'actions 2021

A partir d'un support vidéoprojeté détaillé, l'équipe de l'Office de Tourisme a procédé à la présentation du plan d'actions 2021 et a pu échanger sur son contenu avec les membres présents.

La présentation achevée, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption de ce dernier par délibération.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le lundi 14 décembre 2020, après lecture et échanges des actions présentées **adopte** à l'unanimité le plan d'actions 2021. »

4) Budget 2021

Le plan d'actions 2021 adopté, il a été procédé à la présentation du budget prévisionnel 2021 attaché à ce dernier et au commentaire des écarts par grands postes entre le prévisionnel 2021 et l'atterrissage à date (au 14 décembre 2020).

Le budget prévisionnel 2021 présente la synthèse suivante :

	Budget 2021	Atterrissage au 14 décembre 2020
Charges	1 083 396 €	923 587 €
Produits	1 020 489 €	991 028 €
Résultat	- 62 907 €	+ 67 441 €

Il a été demandé si le budget pouvait être présenté non équilibré.

Une réponse affirmative a été apportée en rappelant que l'office de tourisme applique les règles comptables d'une structure privée (statut associatif) à travers une comptabilité d'engagement.

Il a été rappelé que pour l'exercice financier 2018, un budget prévisionnel de – 21 000 € avait été adopté, pour un compte de résultat final à + 34 000 €.

Concernant ce budget 2021, il a également été rappelé que les recettes prévisionnelles mentionnées ne sont pas exhaustives et que le plan d'actions adopté présente des marges de manœuvre en termes de dépenses.

Il a été demandé si les commerçants devaient être adhérents à l'office de tourisme pour apparaître et s'inscrire sur la plateforme jeconsommebiscagrandslacs.fr. Il a été confirmé que non. La plateforme est ouverte et accessible à tous les acteurs économiques du territoire.

Il a été demandé sur le long terme qui allait gérer la plateforme.

En réponse, il a été précisé qu'une discussion avec la Communauté de Communes était en cours pour étudier le recrutement d'une personne pour la gestion de la plateforme.

En vue de cette perspective, l'office de tourisme et la Communauté de Communes ont rendez vous le 15 janvier 2021 à Mont de Marsan pour bénéficier du retour d'expérience de l'office de tourisme Montois et de sa collectivité de tutelle (agglomération) qui assument les compétences commerce et tourisme.

En attendant le collectif des techniciens de l'OT, de la CDC et des Villes de notre territoire poursuit l'administration et l'animation de la plateforme.

La présentation du budget 2021 et les échanges complémentaires achevés, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption du budget 2021 par délibération.

Délibération adoptée

*« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le lundi 14 décembre 2020, après lecture et échanges sur le document budgétaire présenté **adopte** à l'unanimité le budget prévisionnel de l'exercice 2021 attaché au plan d'actions présenté ».*

5) Convention d'objectifs 2021-2023 CDC Grands Lacs

Il a été porté à la connaissance des administrateurs l'information suivante.

La promotion du tourisme constitue un service d'intérêt économique général (SIE) et à ce titre l'Office de Tourisme des Grands Lacs (sous statut associatif) bénéficie du concours financier public de la Communauté de Communes des Grands Lacs compétente en matière de tourisme en application de la loi NOTRe.

La convention d'objectifs triennale 2018-2020 précisant ce SIE est arrivée à terme.

Lors du dernier conseil communautaire en date du 24 novembre 2020, la Communauté de Communes des Grands Lacs a adopté un nouveau projet de convention sur les mêmes bases sur la période 2021-2023.

Il convient pour l'Office de Tourisme de délibérer pour acter ce nouveau conventionnement.

Sur la base de ces informations, Madame la Présidente a sollicité auprès des membres présents l'autorisation de signature de la convention 2021-2023.

Délibération adoptée

*« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le lundi 14 décembre 2020, après avoir pris connaissance des informations relatives au conventionnement liant l'OT à la CDC des Grands Lacs **autorise** à l'unanimité la Présidente à signer la convention d'objectifs 2021-2023 et tous les documents afférents. ».*

6) Questions diverses :

Il a été porté à la connaissance des administrateurs l'information suivante permettant de solliciter une aide régionale dans la réalisation de la plateforme commerciale :

6.1 Appel à projets Régional : « favoriser et soutenir les plateformes locales/territoriales de place de marché ».

La Région Nouvelle Aquitaine a initié un appel à projet afin d'accompagner la création de plateformes locales/territoriales.

L'aide s'adresse aux places de marché initiées par des acteurs publics de Nouvelle Aquitaine ou avec leur soutien.

Il s'agit de soutenir les services de proximité des populations et conforter la revitalisation des centres-bourgs et centres villes.

Dans ce cadre, les places de marché territoriales constituent des outils à même de concourir à la dynamique économique des territoires et à la qualité de vie de leurs habitants et usagers.

Sur la base de la dynamique engagée dès le début du second confinement et la mise en œuvre de la plateforme **JeconsommeBiscaGrandsLacs**, il est proposé de candidater à l'appel à projet. Après étude du dossier, il ressort que les postes de dépenses suivants seraient éligibles :

- Développement de la plateforme : annuaire (niveau 1), click and collect (niveau 2), place de marché (niveau 3)
- Actions de promotion de la plateforme
- Frais des personnels directement mobilisés sur le projet

La Région Nouvelle Aquitaine pourrait intervenir à hauteur de 50% sur le projet, plafonné à 50 000 € de subvention.

Il a été demandé si l'aide pouvait tout de même être octroyée si le niveau 3 de place de marché n'était pas développé au final. Il a été précisé en réponse que l'aide pouvait effectivement être sollicitée et qu'elle serait proratisée en fonction des dépenses réellement supportées par le maître d'ouvrage sur :

- les développements de niveau 1 et niveau 2 déjà réalisés
- les frais de promotion
- les frais de personnel

Sur la base de ces informations, Madame la Présidente a sollicité auprès des membres présents l'autorisation de déposer un dossier de candidature.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs, réuni le lundi 14 décembre 2020, après avoir pris connaissance de la présentation de l'appel à projet régional dédié au soutien des plateformes locales et territoriales **autorise** à l'unanimité Madame la Présidente à déposer un dossier de candidature et solliciter une aide sur la base des taux prévus par le règlement. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h30.

Fait à Biscarrosse, le 15 décembre 2020.

La Présidente
Hélène LARREZET

La secrétaire
Françoise DOUSTE

